



PROJET D'AMENDEMENT ISO 4000-2:2001/DAmD 1

ISO/TC 31/SC 3

Secrétariat: **AFNOR**

Début de vote:
2006-02-14

Vote clos le:
2006-07-17

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Pneumatiques et jantes pour voitures particulières —

Partie 2:

Jantes

AMENDEMENT 1

Passenger car tyres and rims —

Part 2: Rims

AMENDMENT 1

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ICS 43.040.50

[ISO 4000-2:2001/DAmD 1](#)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f05a95f3-b73e-4ad7-bde5-](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f05a95f3-b73e-4ad7-bde5-1f337e361cc7/iso-4000-2-2001-damd-1)

[1f337e361cc7/iso-4000-2-2001-damd-1](#)

Pour accélérer la distribution, le présent document est distribué tel qu'il est parvenu du secrétariat du comité. Le travail de rédaction et de composition de texte sera effectué au Secrétariat central de l'ISO au stade de publication.

To expedite distribution, this document is circulated as received from the committee secretariat. ISO Central Secretariat work of editing and text composition will be undertaken at publication stage.

CE DOCUMENT EST UN PROJET DIFFUSÉ POUR OBSERVATIONS ET APPROBATION. IL EST DONC SUSCEPTIBLE DE MODIFICATION ET NE PEUT ÊTRE CITÉ COMME NORME INTERNATIONALE AVANT SA PUBLICATION EN TANT QUE TELLE.

OUTRE LE FAIT D'ÊTRE EXAMINÉS POUR ÉTABLIR S'ILS SONT ACCEPTABLES À DES FINS INDUSTRIELLES, TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIALES, AINSI QUE DU POINT DE VUE DES UTILISATEURS, LES PROJETS DE NORMES INTERNATIONALES DOIVENT PARFOIS ÊTRE CONSIDÉRÉS DU POINT DE VUE DE LEUR POSSIBILITÉ DE DEVENIR DES NORMES POUVANT SERVIR DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGLEMENTATION NATIONALE.

PDF — Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 4000-2:2001/DAmD 1](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f05a95f3-b73e-4ad7-bde5-1f337c361cc7/iso-4000-2-2001-damd-1)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f05a95f3-b73e-4ad7-bde5-1f337c361cc7/iso-4000-2-2001-damd-1>

Notice de droit d'auteur

Ce document de l'ISO est un projet de Norme internationale qui est protégé par les droits d'auteur de l'ISO. Sauf autorisé par les lois en matière de droits d'auteur du pays utilisateur, aucune partie de ce projet ISO ne peut être reproduite, enregistrée dans un système d'extraction ou transmise sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, les enregistrements ou autres, sans autorisation écrite préalable.

Les demandes d'autorisation de reproduction doivent être envoyées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Toute reproduction est soumise au paiement de droits ou à un contrat de licence.

Les contrevenants pourront être poursuivis.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'Amendement 1 à l'ISO 4000-2:2001 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 31, *Pneus, jantes et valves*, sous-comité SC 3, *Pneus et jantes pour voitures particulières*.

[ISO 4000-2:2001/Damd 1](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/105a95f3-b73e-4ad7-bde5-1f337c361cc7/iso-4000-2-2001-damd-1)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/105a95f3-b73e-4ad7-bde5-1f337c361cc7/iso-4000-2-2001-damd-1>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 4000-2:2001/DAm1

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f05a95f3-b73e-4ad7-bde5-1f337c361cc7/iso-4000-2-2001-damd-1>

Pneumatiques et jantes pour voitures particulières — Partie 2: Jantes

Remplacer les tableaux 1 et 4 par les suivants, pour ajouter les codes de diamètre nominal de jante 23, 24, 25 et 26.

Tableau 1 — Rebords de jante recommandés

Code de diamètre nominal de jante	Rebord de jante
10	B
12	
13	
14	J
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	

Tableau 4 — Diamètre de jante spécifié et circonférence à l'épaulement des jantes (à base creuse) coniques à 5°

Dimensions en millimètres

Code de diamètre nominal de jante	Diamètre de jante spécifié $D \begin{smallmatrix} +0,4 \\ -0,4 \end{smallmatrix}^a$	Circonférence	
		Epaulement plat $\begin{smallmatrix} +0 \\ -3,5 \end{smallmatrix}$	Epaulement arrondi $\begin{smallmatrix} +0 \\ -3 \end{smallmatrix}^b$
10	253,2	795,4	797,6
12	304,0	955,0	957,6
13	329,4	1 034,8	1 037,0
14	354,8	1 114,6	1 116,8
15	380,2	1 194,4	1 196,6
16	405,6	1 274,2	1 276,4
17	436,6	1 371,6	1 373,8
18	462,0	1 451,4	1 453,6
19	487,4	1 531,2	1 533,4
20	512,8	1 611,0	1 613,2
21	538,2	1 690,8	1 693,0
22	563,6	1 770,6	1 772,8
23	589,0	1 850,4	1 852,6
24	614,4	1 930,2	1 932,4
25	639,8	2 010,0	2 012,2
26	665,2	2 089,8	2 092,0

^a La tolérance est donnée uniquement pour les besoins de la conception des pneumatiques. Le mesurage de la jante s'effectue avec un ruban de mesure de la circonférence étalonné sur un mandrin.

^b Une tolérance de $\begin{smallmatrix} 0 \\ -5 \end{smallmatrix}$ mm est autorisée seulement du côté intérieur.